



La lettre des Contractuels et Maîtres-Auxiliaires d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au CTA
Sylvie BERGEON	LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC Elue à la CAPA des PLP Responsable des Non-Titulaires
Abderrahim EL MOUAHID	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Elu à la CAPA des PLP
Christine MOINE-UIBER	LPO Hôtelier Gascogne à TALENCE Responsable Lycées/Collèges
Vincent FAUVEL	Collège Anatole France à CADILLAC Elu à la CAPA des certifiés
Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°7

12 septembre 2012



Une aussi bonne rentrée que possible à toutes et à tous

L'année scolaire 2012-2013 s'annonce difficile pour nombre d'entre vous. Certains ont été affectés mais sur des temps très partiels et/ou sur 2 ou 3 établissements, d'autres n'ont toujours pas d'affectation.

Les organisations syndicales ont demandé une audience au recteur pour évoquer les problèmes lors du déroulement de la procédure d'affectation. Pour soutenir cette action, un rassemblement est prévu le

Mercredi 19 Septembre à 14 h devant le rectorat.

Voir en pièce jointe le communiqué de presse commun.

Premier bilan de rentrée

Le mouvement a été particulièrement difficile cette année. La diminution de postes de titulaires, l'annonce tardive du passage des stagiaires de 18h à 15h ont entraîné des changements dans certaines disciplines et modifié les prévisions. Les postes à l'année sont moins nombreux, beaucoup de reliquats d'heures ont pour conséquence des affectations sur 2, 3 et même 4 établissements dans certains cas.

Environ 1200 contractuels ont été affectés à ce jour et certaines disciplines ont déjà épuisé les listes rectorales (technologie, lettres-anglais, allemand, philosophie).

Pour d'autres, beaucoup de contractuels sont toujours en attente d'une proposition (histoire-géo, lettres modernes, anglais, EPS, arts plastiques, documentation).

Les possibilités se sont réduites en éco-gestion (les 3 options) et en biotechnologie.

Les contractuels qui sont passés en CDI ne doivent pas signer de contrat en-dessous du quota horaire précédent. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème et pour toute information.

Inscriptions aux concours internes

Vous pouvez consulter la liste des concours ouverts sur le site du ministère. Les dates d'ouverture du serveur sont :

du jeudi 13 septembre 2012, à partir de 12 h, au jeudi 25 octobre 2012 avant 17 heures.

Les inscriptions se font sur Internet : <http://www.education.gouv.fr/siac2>

Sécurisation des parcours

Un comité de suivi a eu lieu le 4 juillet, suivi du CTM le 19 juillet. Les textes pour l'organisation des concours réservés et examens professionnels ont été présentés et devraient paraître prochainement au JO pour une application dès 2013. Nous avons maintenant la confirmation de l'organisation d'examens professionnels pour les PLP et PE et des concours réservés pour les certifiés, PEPS, les CPE et les COP. Les recrutements réservés seront poursuivis jusqu'en 2016.

Tous les contractuels en CDI ou CCD remplissant les conditions seront éligibles au dispositif de titularisation. Comme pour la procédure de cédésation, il revient à l'administration d'informer les contractuels.

Nous vous tiendrons informés quand nous aurons connaissance d'un calendrier plus précis.

Voir compte-rendu détaillé [ici](#).

Réunion syndicale

Une réunion d'information est prévue à Bordeaux le jeudi 22 novembre 2012. L'ordre du jour et les documents d'inscription seront envoyés ultérieurement.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>